METTRE A JOUR ET FAIRE VIVRE LE DOCUMENT UNIQUE

METTRE A JOUR ET FAIRE VIVRE LE DOCUMENT UNIQUE

Ref. SA596

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne ayant en charge la prévention des risques sur le plan fonctionnel et/ou réglementaire dans son entreprise.
Toute personne intervenant dans la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels en santé et sécurité au travail de son entreprise.

Notre intervenant :

Le formateur a 30 années d'expérience industrielle, dont 20 en gestion de la Sécurité.

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : à déterminer

Coût par participant :

290 € HT (348 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Identifier et hiérarchiser les risques professionnels de son entreprise.

Apporter les ajustements et les correctifs nécessaires à l'évolution et à l'optimisation du document unique.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

L'animateur illustre ses propos en intégrant l'expérience professionnelle des stagiaires et les spécificités des entreprises participantes.
Travaux pratiques sur des Document Uniques.
Remise d'un document de cours.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Le socle réglementaire : les textes généraux du code du travail

- Trouver les sources adaptées à son secteur d'activité
- Les principaux textes législatifs et réglementaires
- Les principes généraux de prévention

Les acteurs de la prévention dans la démarche d'animation du document unique

- En interne :

CHSCT, DP, CE, le service sécurité de l'entreprise

- Les relations externes

Inspection du travail, le service prévention des CRAM, le médecin du travail, Les organismes de contrôle

Analyse du document unique existant et du dispositif d'évaluation mis en place

- Choix des critères de cotation appropriés et les seuils associés
- Eléments obligatoires du Document unique

Redéfinition du programme d'actions suite à la mise à jour

- Planification des actions de prévention de l'entreprise

Mise en oeuvre du programme d'actions, suivi, évaluations

- Détermination d'objectifs sécurité à partir des évaluations des risques de l'entreprise

Correction et évolution du programme d'actions